

RÉSUMÉ DU PROSPECTUS**Emission et Admission d'Obligations Crédit Agricole S.A.****À TAUX FIXE et à INTÉRÊTS TRIMESTRIELS****4,55 % février 2012 / février 2022****d'un objectif de montant nominal de 600 000 000 euros****susceptible d'être porté à un montant nominal maximum de 750 000 000 euros***Visa de l'Autorité des marchés financiers n°12-023 en date du 16 janvier 2012**Code valeur FR0011170091*

Le présent prospectus sera disponible aux heures habituelles de bureau, un quelconque jour de la semaine (à l'exception des samedis, dimanches et jours fériés) sur simple demande auprès de Crédit Agricole S.A. - Service des Publications, 12 Place des Etats Unis - 92127 Montrouge.

Responsable de l'information : Monsieur Bernard DELPIT, Directeur Finances Groupe**Avertissement au lecteur**

« Ce résumé doit être lu comme une introduction au prospectus. Toute décision d'investir dans les instruments financiers qui font l'objet de l'opération doit être fondée sur un examen exhaustif du prospectus. Les personnes qui ont présenté le résumé, y compris le cas échéant sa traduction et en ont demandé la notification au sens de l'article 212-41 du règlement général de l'AMF n'engagent leur responsabilité civile que si le contenu du résumé est trompeur, inexact ou contradictoire par rapport aux autres parties du prospectus.

Lorsqu'une action concernant l'information contenue dans le prospectus est intentée devant un tribunal, l'investisseur plaignant peut, selon la législation nationale des Etats membres de la Communauté européenne ou parties à l'accord sur l'Espace économique européen, avoir à supporter les frais de traduction du prospectus avant le début de la procédure judiciaire ».

A - CONTENU ET MODALITÉS DE L'OPÉRATION**1. Montant de l'émission**

L'objectif de montant de l'émission est de 600 000 000 euros représenté par 600 000 000 obligations de un euro de nominal. Il est susceptible d'être porté à un montant maximum de 750 000 000 euros représenté par 750 000 000 obligations de un euro de nominal. La présente opération n'est soumise à aucun montant minimal pour le succès de l'opération. En tout état de cause, le montant de l'émission sera limité au montant des souscriptions recueillies.

Le produit brut minimum estimé de l'emprunt sera de 600 786 000 euros.

Le produit net minimum de l'émission, après prélèvement sur le produit brut de 9 000 000 euros correspondant à une commission de montage et à une commission de placement due aux intermédiaires financiers et d'environ 20 000 euros correspondant aux frais légaux et administratifs, s'élèvera à 591 766 000 euros.

2. Caractéristiques des titres émis : Les titres émis sont des titres de créance non complexes**2.1. Prix d'émission : 100,131 % soit 1,00131 euro par obligation payable en une seule fois à la date de règlement.**

Taux de rendement actuariel brut : 4,61 % à la date de règlement.

2.2. Période et procédure de souscription :

L'émission des Obligations fait l'objet d'une offre au public. La souscription sera ouverte du 18 janvier 2012 au 1^{er} février 2012 à 18 heures.

2.3. Jouissance des Obligations : 8 février 2012**2.4 Date de règlement : 8 février 2012****2.5 Intérêts**

Les obligations rapporteront un intérêt trimestriel payable en une seule fois sur la base d'un taux d'intérêt trimestriel égal au taux nominal annuel divisé par 4, nonobstant le nombre de jours de la période considérée, soit 4,55 % divisé par 4, soit 1,1375 % du nominal.

Les dates de paiement des intérêts seront les 8 mai, 8 août, 8 novembre et 8 février de chaque année. Le premier terme d'intérêt sera payable le 8 mai 2012.

Convention de Jour Ouvré

Si une Date de Paiement d'Intérêts tombe un jour qui n'est pas un Jour Ouvré, elle sera repoussée au Jour Ouvré suivant. Jour Ouvré désigne tout jour où le Système européen de transfert express automatisé de règlements bruts en temps réel (« TARGET ») ou tout système qui lui succéderait, fonctionne.

Les intérêts cesseront de courir à dater du jour où le capital sera mis en remboursement par l'Emetteur.

Les intérêts seront prescrits dans un délai de 5 ans.

2.6. **Amortissement, remboursement :**

Amortissement normal :

Les obligations seront amorties en totalité le 8 février 2022 par remboursement au pair.

Convention de Jour Ouvré

Si la Date de remboursement tombe un jour qui n'est pas un Jour Ouvré, elle sera repoussée au Jour Ouvré suivant.

Jour Ouvré désigne tout jour où le Système européen de transfert express automatisé de règlements bruts en temps réel (« TARGET ») ou tout système qui lui succéderait, fonctionne.

Le capital sera prescrit dans un délai de 5 ans à compter de la mise en remboursement

Amortissement anticipé :

- *Par rachats en bourse, offres publiques d'achat ou d'échange*

Crédit Agricole S.A. se réserve le droit de procéder à l'amortissement anticipé des obligations soit par des rachats en bourse, soit par des offres publiques d'achat ou d'échange, ces opérations étant sans incidence sur le calendrier normal de l'amortissement des titres restant en circulation.

Les obligations ainsi rachetées seront éventuellement annulées.

L'information relative au nombre d'obligations rachetées et au nombre d'obligations restant en circulation sera transmise annuellement à Euronext Paris SA pour l'information du public et pourra être obtenue auprès de l'Emetteur.

- *Par remboursements*

Par ailleurs, Crédit Agricole S.A. s'interdit de procéder à un remboursement anticipé pendant la durée de l'emprunt.

2.7. **Durée de l'émission :** 10 ans.

2.8. **Rang de créance :**

Les obligations et leurs intérêts constituent des engagements directs, généraux, inconditionnels et non subordonnés de l'Emetteur, venant au même rang entre eux et au même rang que toutes les autres dettes et garanties chirographaires, présentes ou futures de l'Emetteur.

Maintien de l'emprunt à son rang :

L'Emetteur s'engage, jusqu'au remboursement effectif de la totalité des obligations du présent emprunt, à ne pas conférer d'hypothèque sur les biens et droits immobiliers qu'il peut ou pourra posséder, ni à constituer un nantissement sur son fonds de commerce, au bénéfice d'autres obligations, sans consentir les mêmes garanties et le même rang aux présentes obligations. Cet engagement se rapporte exclusivement aux émissions d'obligations et n'affecte en rien la liberté de l'Emetteur de disposer de la propriété de ses biens ou de conférer toute sûreté sur lesdits biens en toutes autres circonstances

2.9 **Garantie :** Cette émission ne fait l'objet d'aucune garantie particulière.

2.10. **Notation :** Cette émission n'a pas fait l'objet d'une demande de notation.

Les notes attribuées respectivement par les agences Fitch Ratings en date du 14 décembre 2011, Moody's en date du 8 décembre 2011, et Standard and Poor's en date du 20 mai 2011 pour la dette à long terme de l'émetteur sont de A+ (perspective stable), Aa3 (perspective négative), et A+ (sous surveillance négative).

Cette information est rendue publique par les agences Fitch Ratings, Moody's, et Standard and Poor's sur leur site.

2.11. **Mode de représentation des porteurs de titres**

Les porteurs d'obligations sont groupés en une masse (la Masse) jouissant de la personnalité civile.

Le représentant titulaire est :

Monsieur Stéphane MONNIN

demeurant : 3, rue du Sommet des Alpes – 75015 PARIS

La rémunération du représentant titulaire de la Masse, prise en charge par l'Emetteur, est de 300 euros par an ; elle sera payable le 8 février de chaque année et pour la première fois le 8 février 2013.

Le représentant suppléant est :

Monsieur Philippe de LAMARZELLE

demeurant : COUPLEHAUT – 61560 COURGEOUST

2.12. **Service Financier**

Le service financier de l'emprunt centralisé par CACEIS Corporate Trust mandaté par l'Emetteur, sera assuré par les intermédiaires teneurs de compte et le service des obligations (transfert, conversion) est assuré par CACEIS Corporate Trust mandaté par l'Emetteur.

2.13. **Droit applicable et tribunaux compétents en cas de litige**

L'emprunt est soumis au droit français.

Les tribunaux compétents, en cas de litige, sont ceux du siège social lorsque la société est défenderesse.

2.14. **But de l'Emission**

Le produit de la présente émission est destiné à poursuivre l'octroi par Crédit Agricole S.A. et les Caisses régionales de Crédit Agricole de prêts individuels et collectifs à moyen terme et long terme.

B - INFORMATIONS CONCERNANT L'EMETTEUR

Dénomination sociale : Crédit Agricole S.A.

Secteur d'activité : Banque.

Nationalité : Société anonyme de droit français.

Capital social :

Au 30 septembre 2011, le capital de Crédit Agricole S.A. s'élevait à 7 493 916 453 euros, divisé en 2 497 972 151 actions de 3 euros de nominal. Crédit Agricole S.A. a procédé à une augmentation de capital réservée aux salariés au terme de laquelle 48 386 actions ont été créées. Le capital de Crédit Agricole S.A. s'élève donc désormais à 7 494 061 611 euros, soit 2 498 020 537 actions au nominal de 3 euros.

Au 30 septembre 2011, les Caisses régionales détiennent 56,3% du capital via la SAS Rue La Boétie et les salariés 4,7% via FCPE et PEE. A la connaissance de Crédit Agricole S.A., il n'existe aucun autre actionnaire que la SAS Rue La Boétie détenant 5 % ou plus de son capital ou de ses droits de vote.

Aperçu des activités : L'activité de Crédit Agricole S.A. se répartit en 6 pôles métiers (Banque de proximité en France – Caisses régionales ; Banque de proximité en France – LCL ; Banque de proximité à l'international ; Services financiers spécialisés ; Gestion d'actifs, assurances et banque privée ; Banque de financement et d'investissement) auxquels s'ajoute le pôle Compte propre et divers.

Informations financières sélectionnées :**Données consolidées du groupe Crédit Agricole S.A**

(en milliards d'euros)	31/12/2009	31/12/2010	30/09/2010	30/09/2011
ACTIVITE				
Total du bilan	1 557,3	1 593,5	1 725,0	1 740,0
Prêts et créances sur la clientèle	362,3	383,2	376,2	401,2
Dettes envers la clientèle	464,1	501,4	488,6	507,0
Capitaux propres totaux	52,0	52,1	54,0	52,8
Capitaux propres part du groupe	45,5	45,7	47,3	46,4

Au 30 septembre 2011, les capitaux propres part du groupe s'élèvent à 46,4 milliards d'euros contre 45,7 milliards d'euros au 31 décembre 2010.

Le ratio de solvabilité *Tier 1* s'établit à 11% au 30 septembre 2011 contre 10,6% au 31 décembre 2010. Le ratio CRD de Crédit Agricole S.A. ressort à 13% par rapport à 12,8% au 31 décembre 2010.

La situation de liquidité du groupe Crédit Agricole S.A. est sécurisée par des réserves. Au-delà des réserves existantes, le groupe bénéficie également d'une base importante d'actifs titrisables et disponibles de très bonne qualité.

Compte de résultat consolidé-résumé

(en millions d'euros)	31/12/2009	31/12/2010	30/09/2010	30/09/2011
Produit net bancaire	17 942	20 129	15 270	16 120
Résultat brut d'exploitation	5 760	6 942	5 505	6 288
Résultat net part du groupe	1 125	1 263	1 591	1 597

Contribution des métiers au résultat net part du groupe de Crédit Agricole S.A.

(en millions d'euros)	31/12/2009	31/12/2010	30/09/2010	30/09/2011
Banque de proximité en France-Caisses régionales	730	957	746	792
Banque de proximité en France-LCL	574	671	483	545
Banque de proximité à l'international	(458)	(928)	(838)	(1 077)
Services financiers spécialisés	457	536	387	424
Gestion d'actifs, assurances et banque privée	1 357*	1 509	1 134	766
Banque de financement et d'investissement	(320)	975	712	1 096
Compte propre et divers	(1 215)*	(2 457)	(1 032)	(949)
TOTAL	1 125	1 263	1 591	1 597

(*) Données 2009 retraitées du transfert de BFT en Compte propre et divers

Evolution récente de la situation financière et perspective :

Le **produit net bancaire** atteint 16,1 milliards d'euros au 30 septembre 2011, en progression de 5,6% par rapport au 30 septembre 2010.

Les **charges d'exploitation** n'enregistrent que 0,7% de hausse entre le 30 septembre 2010 et le 30 septembre 2011, imputable aux nouvelles taxes bancaires. Le coefficient d'exploitation s'établit à 61,0%, en recul de 2,9 points sur un an.

Le **résultat brut d'exploitation** s'établit à 6,3 milliards d'euros au 30 septembre 2011, en hausse de 14,2%.

Le **coût du risque** s'établit à 3,8 milliards d'euros au 30 septembre 2011, reflétant l'impact de la dépréciation portée à 60% sur les titres d'Etat grecs au troisième trimestre. Le métier Assurances enregistre à ce titre une provision de 895 millions d'euros. En outre, la participation d'Emporiki au plan européen se chiffre à 212 millions d'euros au 30 septembre 2011.

Retraité de ces impacts, le coût du risque s'inscrit en baisse de 11,1%. Cette diminution provient principalement de la Banque de proximité en France ainsi que de la Banque de financement et d'investissement.

Les créances dépréciées (hors opérations de location financement avec la clientèle) représentent 4,4% des créances brutes sur les établissements de crédit et la clientèle au 30 septembre 2011, contre 4,3% au 31 décembre 2010.

Elles sont couvertes à hauteur de 67,0%, y compris les provisions collectives.

Le **résultat des sociétés mises en équivalence** diminue sur un an à 954 millions d'euros au 30 septembre 2011 contre 1 077 millions d'euros au 30 septembre 2010, reflétant la baisse de la contribution du BES et d'Eurazéo, ainsi que la déconsolidation d'Intesa Sanpaolo.

Le **résultat net sur autres actifs et variation de valeur des écarts d'acquisition** intègre au 30 septembre 2011 la dépréciation de l'écart d'acquisition d'Emporiki pour 359 millions d'euros.

Le **résultat net part du Groupe** de Crédit Agricole S.A. s'élève à 1 597 millions d'euros au 30 septembre 2011, en légère progression par rapport au 30 septembre 2010, malgré l'impact du plan européen de soutien à la Grèce pour 783 millions d'euros.

Impacts du plan européen de soutien à la Grèce :
0,6 milliard d'euros en résultat net part du Groupe au 30/09/2011

En m €	T2-11			T3-11			Cumul T2+T3
	Emporiki	Assurance	Total	Emporiki	Assurance	Total	
Coût du risque	(71)	(131)	(202)	(141)	(764)	(905)	(1 107)
Impact net	(71)	(94)	(165)	(141)	(526)	(667)	(832)
Impact net part du Groupe	(65)	(81)	(146)	(134)	(503)	(637)	(783)

Au T2-11, dépréciation du portefeuille de titres d'Etat grecs de 21 % sur les échéances inférieures à 2020

Au T3-11, dépréciation portée à 60 % du portefeuille de titres d'Etat grecs sur l'ensemble des échéances

Résumé des principaux facteurs de risques propres à la Société et à son activité :

Avant de prendre leur décision d'investissement, les investisseurs sont invités à prendre en considération les facteurs de risques décrits aux pages 176 à 215 (Facteurs de risques), aux pages 216 à 244 (Informations au titre du Pilier 3 de Bâle II) et les notes 3 (Gestion financière, exposition aux risques et politique de couverture), 4.8 (Coût du risque), 6.15 (Provisions techniques des contrats d'assurance) et 6.16 (Provisions) des notes annexes aux états financiers consolidés de la Société au 31 décembre 2010, ces notes spécifiques figurant aux pages 285 à 300, 306, 328, 329 à 331 respectivement du document de référence de la Société déposé auprès de l'AMF le 18 mars 2011 sous le numéro D.11-0146 ainsi que les facteurs de risques décrits dans les actualisations du document de référence de la Société déposées auprès de l'AMF le 28 mars 2011 sous le numéro D.11.0146-A01, le 16 mai 2011 sous le numéro D.11.0146-A02, le 26 août 2011 sous le numéro D.11-0146-A03, le 15 novembre 2011 sous le numéro D.11-0146-A04 ainsi que les facteurs de risques suivants :

- Risques de crédit,
- Risques de marché,
- Risques liés aux expositions sensibles selon les recommandations du *Financial Stability Board*
- Risques liés à la gestion du bilan (risques financiers structurels, de taux d'intérêt global, de change, de liquidité et de Financement, politique de couverture),
- Risques du secteur de l'assurance,
- Risques opérationnels,
- Risques juridiques,
- Risques de non-conformité.

Renseignements complémentaires

Des compléments d'informations sont disponibles dans le document de référence déposé auprès de l'AMF le 18 mars 2011 sous le numéro D.11-0146 ainsi que dans ses actualisations déposées auprès de l'Autorité des marchés financiers le 28 mars 2011 sous le numéro D.11-0146-A01, le 16 mai 2011 sous le numéro D.11-0146-A02, le 26 août 2011 sous le numéro D.11-0146-A03 et le 15 novembre 2011 sous le numéro D.11-0146-A04.

C - RESUME DES FACTEURS DE RISQUE

Certains facteurs peuvent affecter l'aptitude de l'Emetteur à respecter ses engagements relatifs aux Titres.

Ces facteurs sont repris en page 1 du prospectus sous la dénomination « Facteurs de risques » et précisent certains facteurs de risques liés à l'activité de l'Emetteur (i) ou à l'Emetteur (ii) certains facteurs de risques liés aux Titres (iii) et notamment des risques de marché et autres facteurs de risque.

Les investisseurs devraient avoir une connaissance et une expérience en matière financière et commerciale suffisante de manière à pouvoir évaluer les avantages et les risques d'investir dans les Titres.

D – RISQUES PARTICULIERS

Les titres vendus avant la date de remboursement normal par Crédit Agricole S.A risquent d'enregistrer une moins-value, notamment en cas d'évolution défavorable des conditions de marché ou d'insuffisance de la demande sur le marché au moment de la vente.